

**AGENCE DE REGULATION DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**



**OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DE
L'INTERNET MOBILE**

RAPPORT DU 2EME TRIMESTRE 2024

www.arpce.cg

Table des matières

I. CARACTERISTIQUES GENERALES DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE	3
II. POPULATION TOTALE	4
III. ABONNES DE L'INTERNET MOBILE	4
3.1. TOTAL DES ABONNES	4
3.2. ABONNES PAR OPERATEUR ET PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME	5
3.3 TECHNOLOGIES D'ACCES A L'INTERNET MOBILE	6
3.4 UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	7
3.5 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 3G PAR OPERATEUR	8
3.6 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 4G/LTE PAR OPERATEUR	9
IV. TRAFIC INTERNET	10
4.1. TRAFIC TOTAL DU MARCHÉ	10
4.2. TRAFIC INTERNET PAR OPERATEUR	11
4.3. TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	11
4.4. TRAFIC 3G PAR OPERATEUR	12
4.5. TRAFIC 4G PAR OPERATEUR	13
V. REVENU TOTAL	14
5.1. REVENU TOTAL DU MARCHÉ	14
5.2. REVENU TOTAL DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR	15
5.3. REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	15
VI. RATIOS	18
6.1. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET	18
6.1.1. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE	18
6.1.2. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET PAR TECHNOLOGIE	18
6.2. ARPU (REVENU MOYEN PAR ABONNE)	19
VII. ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	21
7.1. OBSERVATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT A LA VARIABLE PRIX	21
7.1.1. EVOLUTION DU TRAFIC PAR RAPPORT AUX TARIFS	21
7.1.2. EVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR RAPPORT AUX TARIFS	21
7.1.3. EVOLUTION DE L'ARPU PAR RAPPORT AUX TARIFS	22
7.2. DES TARIFS A L'ELASTICITE DU MARCHÉ	22
DEFINITION DES TERMES UTILISES DANS LE RAPPORT	24

I. Caractéristiques générales du marché de l'internet mobile

Le marché congolais de l'internet mobile est constitué de deux opérateurs dominants que sont MTN Congo et Airtel Congo dont les offres d'accès sont essentiellement prépayées.

Au deuxième trimestre 2024 (T2-24), MTN et Airtel totalisent plus de 3,546 millions d'abonnés et ont généré un revenu total de 15,457 milliards de F CFA, dont 11,549 milliards proviennent du trafic issu de la technologie 4G et 3,850 milliards F CFA de la technologie 3G.

Ces opérateurs ont généré au T2-24, un trafic total de 21,611 milliards de mégaoctets (Mo). En termes de trafic, les abonnés utilisent de moins en moins le GPRS/EDGE/2G (0,3%) au profit de la 3G et de la 4G qui représentent respectivement 25,1% et 74,6% du trafic total d'accès à l'internet mobile.

Le tarif pondéré du mégaoctet est de 0,72 F CFA. Ce tarif a baissé de 15,6% entre T2-23 et T2-24, générant ainsi une augmentation du trafic total de 32,4% au cours de la même période.

TABLEAU DE BORD

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Abonnés (000)	3 098	3 268	3 431	3 503	3 546	14,4%	1,2%
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24		
Revenu Total (Millions F CFA)	13 827	14 792	15 114	15 258	15 457	11,8%	1,3%
GPRS/EDGE/2G	78	56	55	53	53	-32,3%	-0,4%
3G	4 286	3 921	3 923	3 888	3 850	-10,2%	-1,0%
4G/LTE	9 462	10 813	11 133	11 313	11 549	22,1%	2,1%
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24		
Trafic Total internet (Millions Mo)	16 317	18 872	20 147	20 693	21 611	32,4%	4,4%
GPRS/EDGE/2G	89	70	71	70	71	-19,6%	1,4%
3G	5 041	5 049	5 261	5 287	5 425	7,6%	2,6%
4G/LTE	11 185	13 750	14 812	15 332	16 109	44,0%	5,1%
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24		
Tarifs Pondérés/Mo (F CFA)	0,85	0,78	0,75	0,74	0,72	-15,6%	-3,0%
GPRS/EDGE/2G	0,88	0,80	0,77	0,76	0,74	-15,8%	-1,8%
3G	0,85	0,78	0,75	0,74	0,71	-16,5%	-3,5%
4G/LTE	1,88	2,14	2,12	2,14	2,13	13,4%	-0,5%

* Les données exprimées en valeur monétaire dans ce rapport sont toutes taxes comprises (TTC).

Sources : Opérateurs & ARPCE

II. Population totale

Les données utilisées par l'ARPCE pour l'évaluation de la population congolaise sont celles produites par l'Institut National de la Statistique (INS) dont le dernier recensement date de décembre 2023. En 2023, l'INS a évalué la population congolaise à 6 142 180 habitants avec un TCAM (taux de croissance annuel moyen) de 3,20 %.

En utilisant ce TCAM, l'ARPCE a estimé l'évolution de la population congolaise pour l'année 2024 et pour le deuxième trimestre 2024, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La population congolaise est estimée à 6,240 millions d'habitants.

POPULATION CONGOLAISE PAR TRIMESTRE

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24
Population Totale (000)	5 673	5 712	6 142	6 191	6 240
Population > 14 ans (000)	3 482	3 506	3 622	3 651	3 679

Sources : Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) et ARPCE

Le recensement de la population de 2023 montre également une structure par tranche d'âge. Cette information permet d'estimer le marché adressable (marché potentiel) du Congo. La tranche de la population âgée de plus de 15 ans, la plus susceptible d'avoir un téléphone portable, représente environ 59% de la population totale et est estimée à 3,679 millions d'habitants au deuxième trimestre 2024.

III. Abonnés de l'Internet Mobile

3.1. TOTAL DES ABONNES

Au deuxième trimestre 2024, MTN et Airtel cumulent 3,546 millions d'abonnés. Comparé au T2-23, les abonnés ont augmenté de 14,4%.

Le marché de l'internet mobile est composé à 98,2% d'abonnés prépayés, contre 1,8% d'abonnés postpayés. Au T2-24, le taux de pénétration de l'internet mobile est de 56,8%, contre 54,6% au T2-23.

TAUX DE PENETRATION DE L'INTERNET MOBILE

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Nombre Total d'Abonnés (000)	3 098	3 268	3 431	3 503	3 546	14,4%	1,2%
Abonnés Prépayés	3 042	3 209	3 371	3 440	3 481	14,4%	1,2%
Abonnés Postpayés	54	59	61	63	66	20,8%	3,2%
Taux de pénétration	54,6%	57,2%	55,9%	56,6%	56,8%		

Sources : Opérateurs et ARPCE

3.2. ABONNES PAR OPERATEUR ET PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME

Entre T2-23 et T2-24, le nombre d'abonnés de l'opérateur MTN a augmenté de 16,3%, passant de 2,105 à 2,448 millions. La hausse est de 10,5% pour l'opérateur Airtel, passant de 0,993 à 1,098 million d'abonnés.

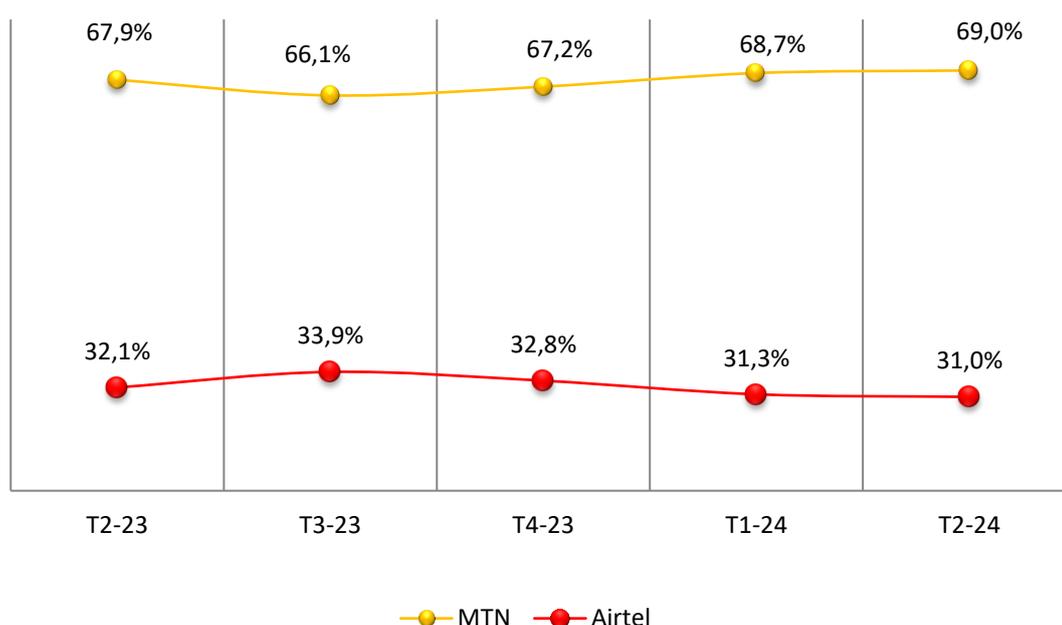
ABONNES PAR OPERATEUR

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Nombre Total d'Abonnés (000)	3 098	3 268	3 431	3 503	3 546	14,4%	1,2%
MTN	2 105	2 162	2 305	2 408	2 448	16,3%	1,7%
Airtel	993	1 107	1 127	1 095	1 098	10,5%	0,2%

Source : Opérateurs

Avec 69,0% de parts de marché en volume au T2-24, contre 31,0% pour Airtel, MTN est le leader du marché de l'Internet mobile au Congo.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS



Sources : Opérateurs et ARPCE

Le marché de l'Internet mobile est dominé par les offres prépayées. Au T2-24, par rapport au T2-23, le nombre total d'abonnés prépayés a augmenté de 14,4%. Le nombre d'utilisateurs a augmenté pour les deux opérateurs respectivement de 21,3% et 6,1%.

Quant au nombre d'abonnés postpayés, entre le T2-24 et le T2-23, il est en hausse de 20,8%. Les abonnés postpayés de l'opérateur Airtel ont augmenté à hauteur de 5,1% entre T2-23 et T2-24, contre une hausse de 21,3% pour l'opérateur MTN.

EVOLUTIONS PAR TYPE D'ABONNES ET PAR OPERATEUR

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Abonnés Prépayés (000)	3 042	3 209	3 371	3 440	3 481	14,4%	1,2%
MTN	2000	2106	2245	2346	2425	21,3%	3,3%
Airtel	1026	1103	1125	1093	1088	6,1%	-0,4%
Abonnés Postpayés (000)	54	59	61	63	66	20,8%	3,2%
MTN	53	55	59	62	64	21,3%	3,3%
Airtel	2	4	2	2	2	5,1%	-1,0%

Source : Opérateurs

3.3 TECHNOLOGIES D'ACCES A L'INTERNET MOBILE

Les technologies d'accès à l'internet mobile sur le marché congolais sont essentiellement le GPRS/EDGE (2G), la 3G et la 4G.

MTN et Airtel déclarent environ 0,864 million d'abonnés au T2-24 qui utilisent encore les technologies 2G (GPRS/EDGE). Cependant, le trafic que génèrent ces abonnés est très faible, environ 0,3% du trafic total. On note une augmentation de 8,2% du nombre d'abonnés de la 2G entre T2-23 et T2-24.

Au T2-24, ce sont les technologies d'accès 3G et 4G qui génèrent le plus de trafic, respectivement 25,1% du trafic total pour la 3G et 74,6% pour la 4G. On observe que les abonnés 4G ont augmenté de 22,8% entre T2-23 et T2-24 et de 8,8% pour les abonnés 3G au cours de la même période.

EVOLUTION DES ABONNES PAR TYPE DE TECHNOLOGIE D'ACCES INTERNET

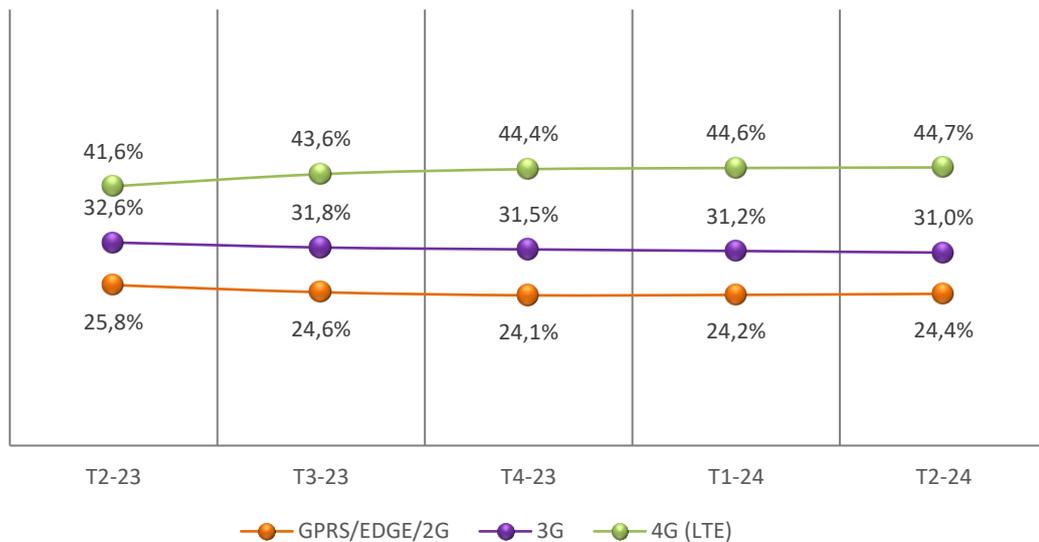
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Nombre Total Abonnés (000)	3 098	3 269	3 431	3 502	3 546	14,4%	1,3%
GPRS/EDGE/2G	798	805	828	847	864	8,2%	1,9%
3G	1 010	1 039	1 081	1 094	1 098	8,8%	0,4%
4G (LTE)	1 290	1 424	1 523	1 560	1 584	22,8%	1,5%

Source : Opérateurs

Au T2-24, la 4G représente 44,7% du nombre total d'abonnés, contre 41,6% au T2-23. La part de la 2G est en baisse, passée à 24,4%, contre 25,8%, au cours de la même période. La tendance est également à la baisse pour la 3G ; passant de 32,8% au T2-23 à 31,2% au T2-24.

On note que la part de la 4G est presque le double de celle de la 2G. Cependant, le nombre d'utilisateurs de la 2G est en progression continue.

REPARTITION DES UTILISATEURS PAR TYPE DE TECHNOLOGIE D'ACCES INTERNET



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.4 UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Entre T2-23 et T2-24, le nombre total d'utilisateurs de la technologie GPRS/EDGE/2G a augmenté de 8,2%.

L'opérateur Airtel enregistre une baisse de 2,6% de son parc d'abonnés utilisant la technologie 2G, tandis que l'opérateur MTN enregistre une hausse de 16,3%.

EVOLUTION DES UTILISATEURS INTERNET (GPRS/EDGE/2G) PAR OPERATEUR

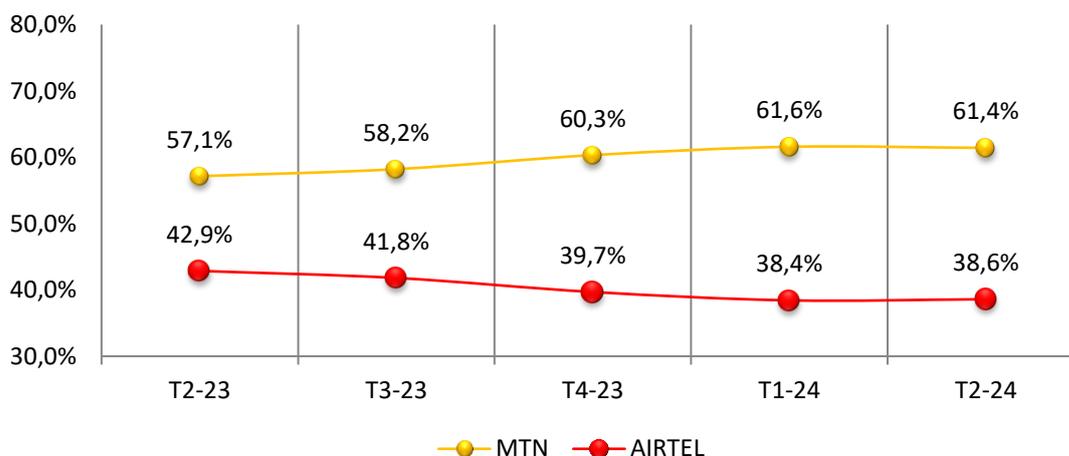
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Abonnements GPRS/EDGE/2G (000)	798	805	828	847	864	8,2%	1,9%
MTN	456	468	499	522	530	16,3%	1,7%
AIRTEL	342	336	328	326	333	-2,6%	2,4%

Source : Opérateurs

Au T2-24, les parts de marché de la technologie GPRS/EDGE/2G se répartissent comme suit : 61,4% pour MTN et 38,6% pour Airtel.

Comparé au T2-23, la part de marché de l'opérateur MTN a augmenté d'environ 4 points ; passant de 57,1% à 61,4%. Celle d'Airtel a, en revanche, baissé ; passant de 4,9% à 38,6%.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (GPRS/EDGE)/2G



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.5 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 3G PAR OPERATEUR

Le nombre d'utilisateurs de la technologie 3G a augmenté de 8,8% entre T2-23 et T2-24. L'opérateur MTN enregistre une hausse de 16,3%, contre une baisse de 9,1% pour l'opérateur Airtel.

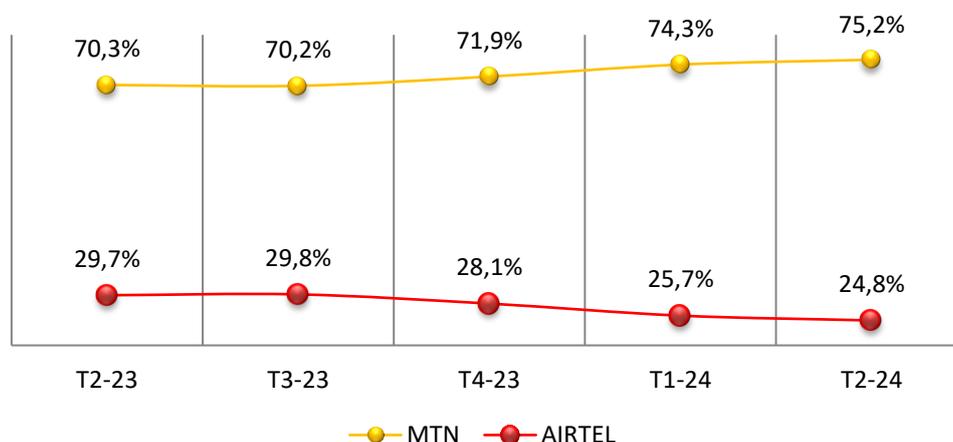
EVOLUTION DES UTILISATEURS DE LA 3G PAR OPERATEUR

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Abonnements 3G (000)	1 010	1 039	1 081	1 094	1 098	8,8%	0,4%
MTN	710	729	777	812	826	16,3%	1,7%
AIRTEL	300	310	303	282	273	-9,1%	-3,2%

Sources : Opérateurs et ARPCE

MTN est l'opérateur qui compte le plus d'utilisateurs de la technologie 3G avec 74,3% de parts de marché.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (3G)



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.6 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 4G/LTE PAR OPERATEUR

On note, une hausse de 24,1% du nombre d'abonnés à la 4G entre T2-23 et T2-24, une augmentation de 18,2% pour MTN et de 39,7% pour Airtel.

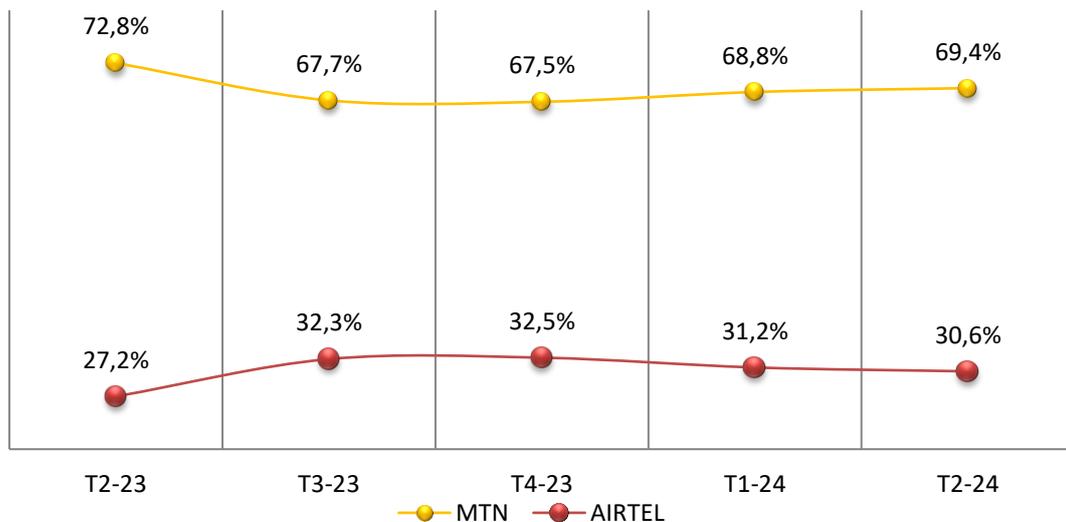
EVOLUTION DES UTILISATEURS DE LA 4G/LTE PAR OPERATEUR

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Abonnements 4G/LTE (000)	1 290	1 424	1 523	1 560	1 600	24,1%	2,5%
MTN	939	964	1 028	1 074	1 110	18,2%	3,3%
AIRTEL	351	460	495	486	490	39,7%	0,8%

Source : Opérateurs

MTN est l'opérateur qui compte le plus d'utilisateurs de la technologie 4G avec 69,4% de parts de marché. La progression des parts de marché de la 4G est sensiblement stable à partir du T3-23.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (4G)



Sources : Opérateurs et ARPCE

IV. Trafic Internet

4.1. TRAFIC TOTAL DU MARCHÉ

Au T2-24, le volume total du trafic internet (la somme des trafics GPRS, EDGE, 3G et 4G) a atteint plus de 21,606 milliards de mégaoctets. Ce trafic a augmenté de 32,4% entre T2-23 et T2-24.

EVOLUTION ET REPARTITION DU TRAFIC INTERNET PAR TECHNOLOGIE (MILLIONS DE MEGAOCSETS)

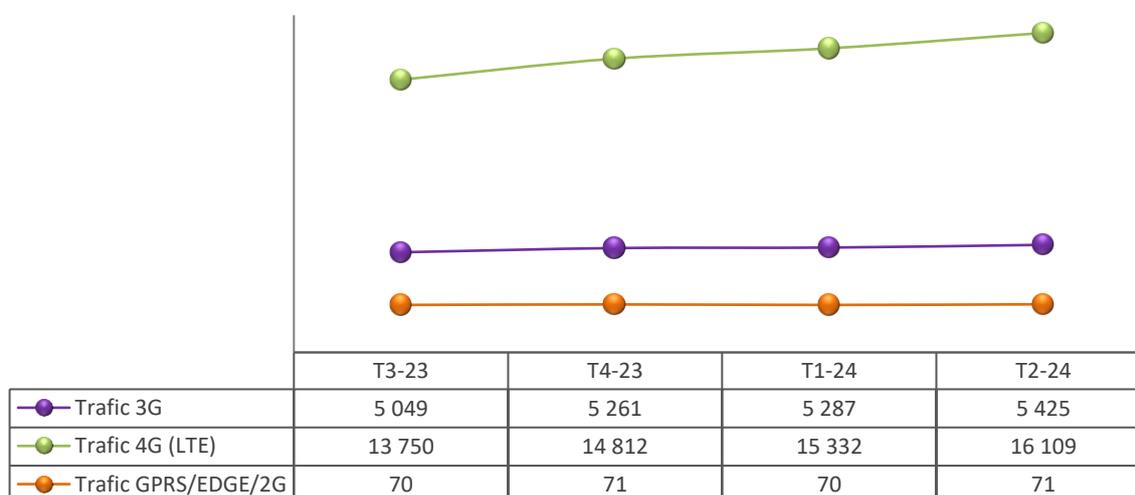
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Total Trafic internet	16 316	18 870	20 144	20 689	21 606	32,4%	4,4%
Répartition du Trafic internet							
GPRS/EDGE/2G	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%		
3G	30,9%	26,8%	26,1%	25,6%	25,1%		
4G/LTE	68,6%	72,9%	73,5%	74,1%	74,6%		

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T2-24, la part du trafic 3G représente 25,1% du volume total du trafic de l'internet mobile, 74,6% pour le trafic 4G et 0,3% pour le trafic 2G. Au T2-24, le trafic 3G a augmenté de 7,6% par rapport au T2-23 passant de 5,049 à 5,425 milliards de mégaoctets.

Quant au trafic 4G, celui-ci a augmenté de 44,0% au T2-24, par rapport au T1-21 ; passant de 13,750 à 16,109 milliards de Mégaoctets. Au cours de la même période, le trafic GPRS/EDGE/2G a baissé de 19,6% ; passant de 70 à 71 millions de mégaoctets.

EVOLUTION DU TRAFIC INTERNET PAR TECHNOLOGIE (MILLIONS DE MEGAOCSETS)



Source : Opérateurs

4.2. TRAFIC INTERNET PAR OPERATEUR

Entre T2-23 et T2-24, le trafic des deux opérateurs a augmenté de 32,4% ; passant de 16,316 à 21,606 milliards de mégaoctets. MTN a enregistré la plus forte croissance au cours de cette période (24,9%), soit une croissance nette de 3,646 milliards de mégaoctets.

La hausse est de 37,6% pour Airtel. Au T2-24, le trafic total de l'opérateur Airtel est de 8,257 milliards de mégaoctets, contre 6,613 milliards de mégaoctets au T2-23.

EVOLUTION DU TRAFIC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

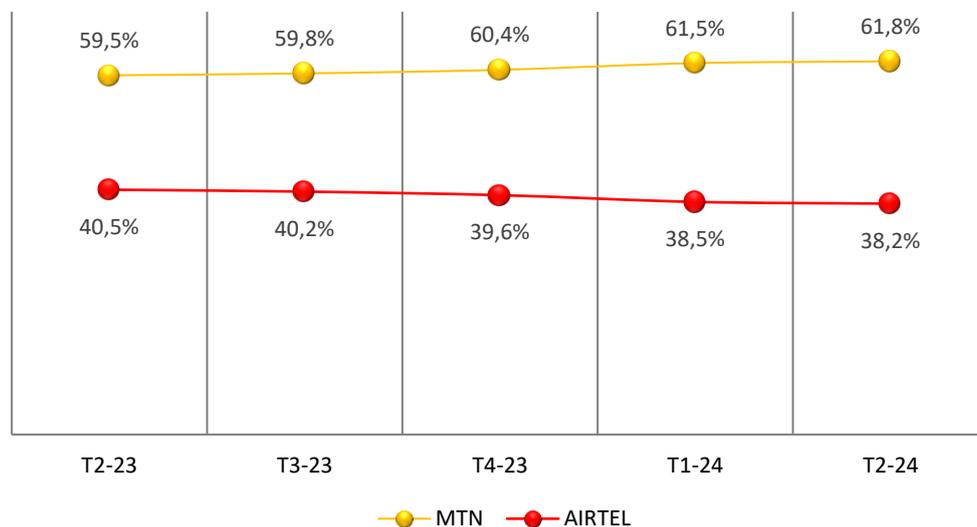
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Total Trafic internet	16 316	18 870	20 144	20 689	21 606	32,4%	4,4%
MTN	9 702	11 282	12 162	12 722	13 348	37,6%	4,9%
AIRTEL	6 613	7 589	7 982	7 968	8 257	24,9%	3,6%

Source : Opérateurs

Au T2-24, MTN a une part de marché de 61,8% dans le trafic total de l'internet mobile, contre 38,2% pour l'opérateur Airtel.

Entre T2-23 et T2-24, Airtel a perdu environ 2,3 points de parts de marché en faveur de MTN.

REPARTITION DU TRAFIC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR



Source : Opérateurs et ARPCE

4.3. TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Entre T2-23 et T2-24, le trafic total GPRS/EDGE/2G a diminué de 19,6%, celui de l'opérateur MTN a diminué de 15,6% ; soit une baisse d'environ 0,10 millions de mégaoctets.

La baisse est de 31,6% pour le trafic GPRS/EDGE/2G généré par l'opérateur Airtel ; soit une diminution nette d'environ 0,7 millions de mégaoctets au cours de la même période.

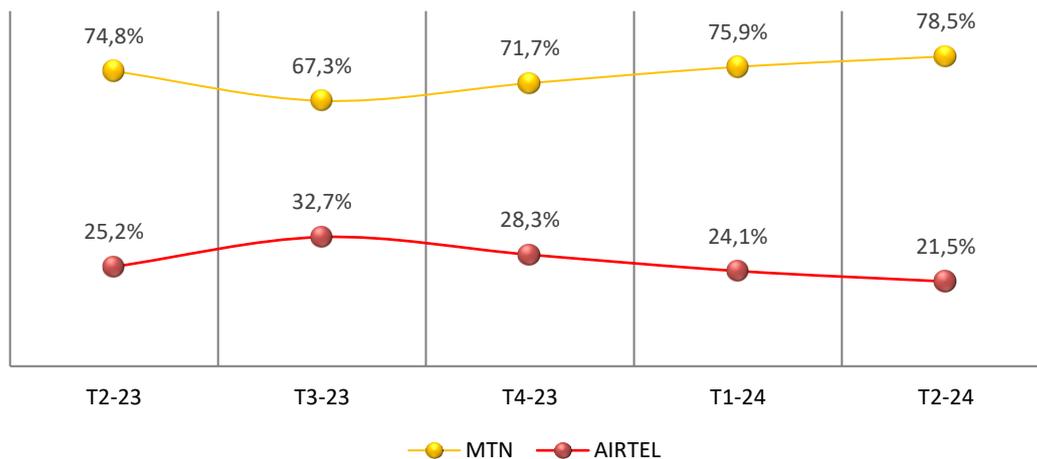
EVOLUTION DU TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Total trafic GPRS/EDGE/2G	89	70	71	70	71	-19,6%	1,4%
MTN	66	47	51	53	56	-15,6%	4,9%
AIRTEL	22	23	20	17	15	-31,6%	-9,8%

Source : Opérateurs et ARPCE

Au T2-24, le trafic GPRS/EDGE/2G de l'opérateur MTN représente 78,5% du total du trafic GPRS/EDGE/2G, contre 21,5% pour l'opérateur Airtel. Les parts de marché de l'opérateur Airtel ne cessent de diminuer, au profit de l'opérateur MTN.

REPARTITION DU TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR



Sources : Opérateurs et ARPCE

4.4. TRAFIC 3G PAR OPERATEUR

Entre T2-23 et T2-24, le trafic 3G généré par les deux opérateurs a augmenté de 7,6%. La hausse est de 10,6% pour MTN et de 3,2% pour Airtel.

EVOLUTION DU TRAFIC 3G PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Total trafic 3G	5 041	5 049	5 261	5 287	5 425	7,6%	2,6%
MTN	3 009	2 812	3 032	3 172	3 328	10,6%	4,9%
AIRTEL	2 033	2 237	2 229	2 116	2 097	3,2%	-0,9%

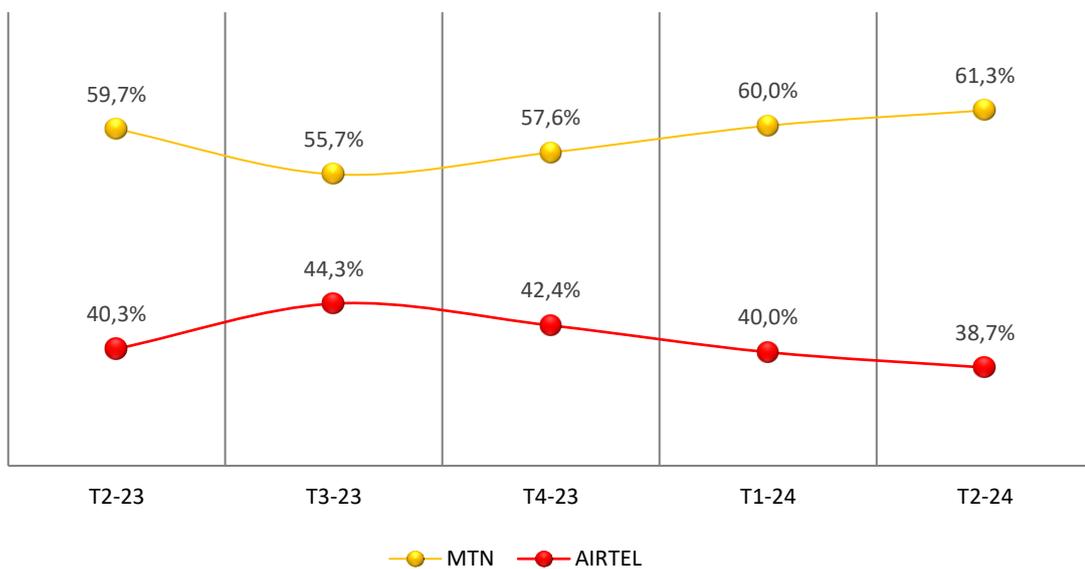
Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T2-24, le trafic 3G de l'opérateur MTN représente 61,3% du total du trafic 3G, contre 38,7% pour l'opérateur Airtel.

Malgré une tendance à la hausse (44,3%) à partir du T3-23, on note une tendance baissière à partir du T4-23 (42,4%), les parts de marché de l'opérateur Airtel continuent de baisser jusqu'au T2-24 (38,7%).

Quant à l'opérateur MTN, il reste leader du marché de la 3G, malgré une diminution de ses parts de marché au T3-23 (55,7%) alors qu'au T2-23 elles étaient à 59,7%. La tendance haussière s'est amorcée à partir du T4-23 (57,6%) jusqu'à 61,3% au T2-24.

REPARTITION DU TRAFIC 3G PAR OPERATEUR



Source : Opérateurs et ARPCE

4.5. TRAFIC 4G PAR OPERATEUR

Entre T2-23 ET T2-24, d'une manière générale, le trafic généré par la technologie 4G est en hausse de 44,0% ; 50,4% pour MTN et 34,8% pour Airtel.

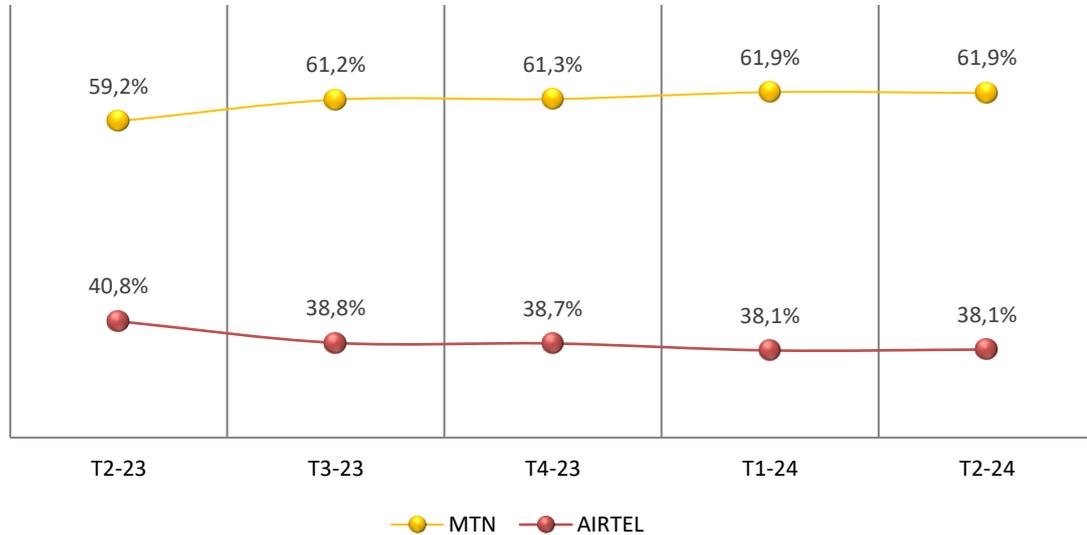
EVOLUTION DU TRAFIC 4G (LTE) PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Total trafic 4G/LTE	11 185	13 750	14 812	15 332	16 109	44,0%	5,1%
MTN	6 627	8 422	9 079	9 497	9 964	50,4%	4,9%
AIRTEL	4 558	5 329	5 733	5 835	6 145	34,8%	5,3%

Sources : Opérateurs et ARPCE

Ainsi, au T2-24, la part du trafic de MTN représente 61,9% du trafic total 4G, contre 35,0% pour Airtel.

REPARTITION DU TRAFIC 4G/LTE PAR OPERATEUR



Sources : Opérateurs et ARPCE

V. Revenu total

5.1. REVENU TOTAL DU MARCHÉ

Le revenu total du marché de l'internet mobile a augmenté de 11,8% au T2-24, comparé au T2-23, pour atteindre 15,452 milliards de F CFA. Depuis le T2-23, le revenu du marché de l'internet mobile est croissant.

EVOLUTION DU REVENU TOTAL DU MARCHÉ (MILLIONS DE F CFA)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Revenu Total internet	13 826	14 790	15 111	15 254	15 452	11,8%	1,3%
GPRS/EDGE/2G	78	56	55	53	53	-32,3%	-0,4%
3G	4 286	3 921	3 923	3 888	3 850	-10,2%	-1,0%
4G/LTE	9 462	10 813	11 133	11 313	11 549	22,1%	2,1%
Répartition du Revenu							
GPRS/EDGE/2G	0,6%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%		
3G	31,0%	26,5%	26,0%	25,5%	24,9%		
4G/LTE	68,4%	73,1%	73,7%	74,2%	74,7%		

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T2-24, le revenu de la 3G représente 24,9% du revenu total, contre 74,7% pour le revenu 4G qui a augmenté de 22,1%. Entre T2-23 et T2-24, le revenu de la 3G a baissé de 10,2%.

Quant au revenu GPRS/EDGE/2G, il a baissé de 32,3% au cours de la même période, et représente 0,3% du revenu total.

5.2. REVENU TOTAL DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR

Entre T2-23 et T2-24, les revenus de l'opérateur Airtel a augmenté de 7,9%, et de 13,9% pour l'opérateur MTN.

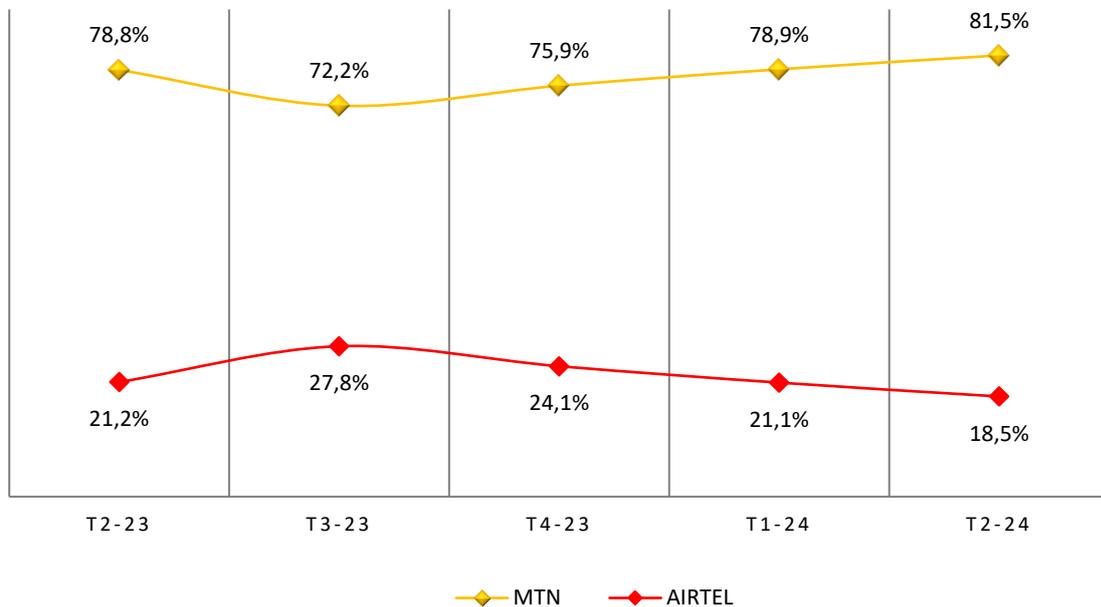
EVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR OPERATEUR

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Revenus Total	13 826	14 790	15 111	15 254	15 452	11,8%	1,3%
MTN	8 934	9 657	9 883	10 010	10 175	13,9%	1,7%
Airtel	4 893	5 133	5 228	5 245	5 277	7,9%	0,6%

Source : Opérateurs

Au T2-24, la part du revenu de MTN sur le revenu total du marché de l'internet mobile est de 81,5%, contre 18,5% pour Airtel.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.3. REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Le revenu GPRS/EDGE/2G du marché de l'internet mobile a baissé de 32,3% au T2-24, par rapport au T2-23. En effet, de 78 millions de F CFA au T2-23, ce revenu est passé à 53 millions de F CFA au T2-24. Entre T2-23 et T2-24, les revenus GPRS/EDGE/2G de MTN et Airtel ont respectivement baissé de 30,0% et de 40,8%.

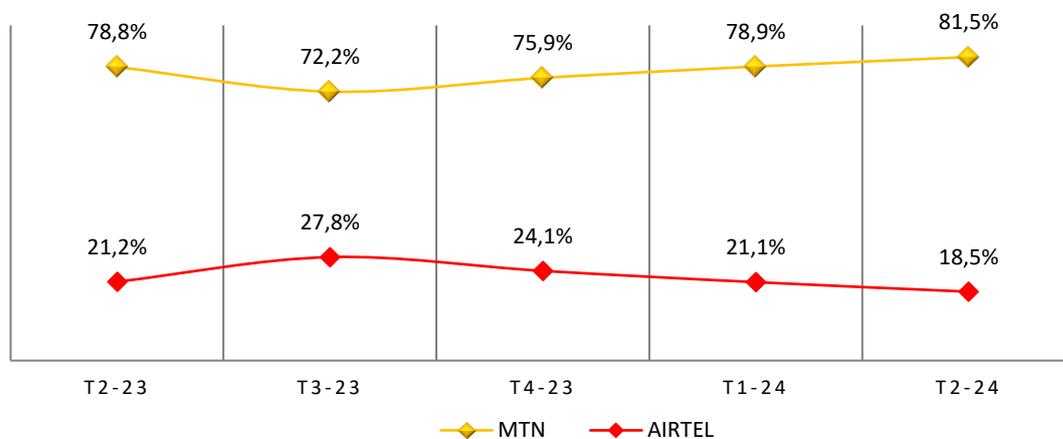
EVOLUTION DU REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR (EN MILLIONS DE FCFA)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Revenu GPRS/EDEGE/2G	78	56	55	53	53	-32,3%	-0,4%
MTN	62	41	42	42	43	-30,0%	2,8%
AIRTEL	17	16	13	11	10	-40,8%	-12,5%

Sources : Opérateurs et ARPCE

La part de marché de MTN s'établit à 81,5%, contre 18,5% pour Airtel.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DU GPRS/EDGE/2G



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.5. REVENU 3G PAR OPÉRATEUR

Entre T2-23 et T2-24, le revenu 3G a enregistré une baisse de 10,2%.

EVOLUTION DU REVENU (3G) PAR OPERATEUR (EN MILLIONS DE FCFA)

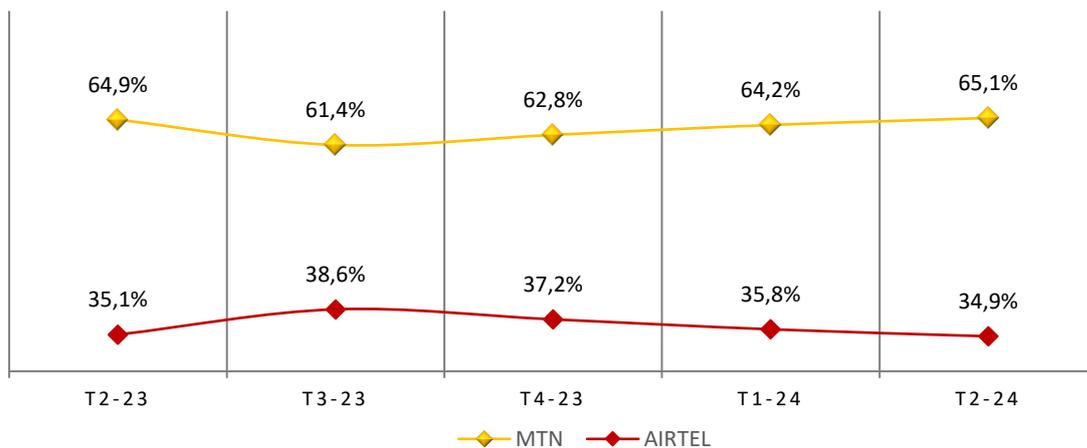
	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Revenus 3G Total	4 286	3 921	3 923	3 888	3 850	-10,2%	-1,0%
MTN	2 782	2 407	2 464	2 495	2 508	-9,8%	0,5%
AIRTEL	1 504	1 513	1 460	1 393	1 342	-10,8%	-3,7%

Source : Opérateurs

Cette tendance à la baisse est générale. En effet, les revenus de l'opérateur Airtel sont en baisse de 10,8%% entre T2-23 et T2-24. Ils représentent 34,9% du total des revenus 3G au T2-24.

Au cours de la même période, les revenus de l'opérateur MTN sont également en baisse de 9,8%. Avec 65,1% de parts de marché en valeur, MTN demeure le leader du marché de la 3G.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE LA 3G



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.6. REVENU 4G/LTE PAR OPÉRATEUR

Entre T2-23 et T2-24, le revenu 4G/LTE a augmenté de 31,4%. Le revenu 4G de l'opérateur Airtel a augmenté de 22,0% entre de T2-23 et T2-24. Celui-ci représente 34,0% du total du revenu 4G au T2-24.

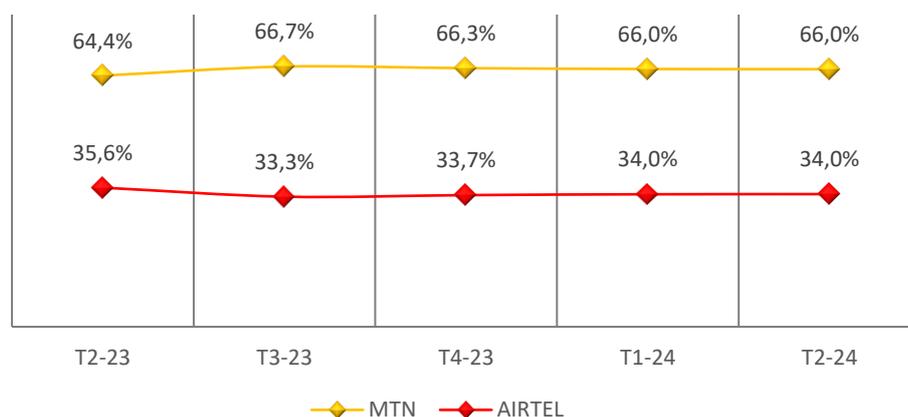
EVOLUTION DU REVENU (4G/LTE) PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE FCFA)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Revenus 4G/LTE Total	9 462	10 813	11 133	11 313	11 549	22,1%	2,1%
MTN	6 090	7 209	7 378	7 472	7 624	25,2%	2,0%
AIRTEL	3 372	3 604	3 755	3 841	3 925	16,4%	2,2%

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au cours de la même période, le revenu de l'opérateur MTN a augmenté de 36,9%. Avec 66,0% de parts de marché en valeur, MTN demeure le leader du marché de la 4G.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE LA 4G/LTE



Sources : Opérateurs et ARPCE

VI. Ratios

6.1. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET

6.1.1. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE

Entre T2-23 et T2-24, les tarifs pondérés du mégaoctet du marché de l'internet mobile sont passés de 0,85 à 0,72 F CFA, soit une baisse de 15,6%.

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE (F CFA/MEGAOCETET)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Tarifs Pondérés par Mégaoctet	0,85	0,78	0,75	0,74	0,72	-15,6%	-3,0%

Sources : Opérateurs et ARPCE

6.1.2. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET PAR TECHNOLOGIE

Par rapport au T2-23, les tarifs de la technologie GPRS/EDGE/2G et 3 G ont respectivement baissé, au T2-24, de 15,8% et 16,5%, contre une hausse de 13,4% pour les tarifs 4G.

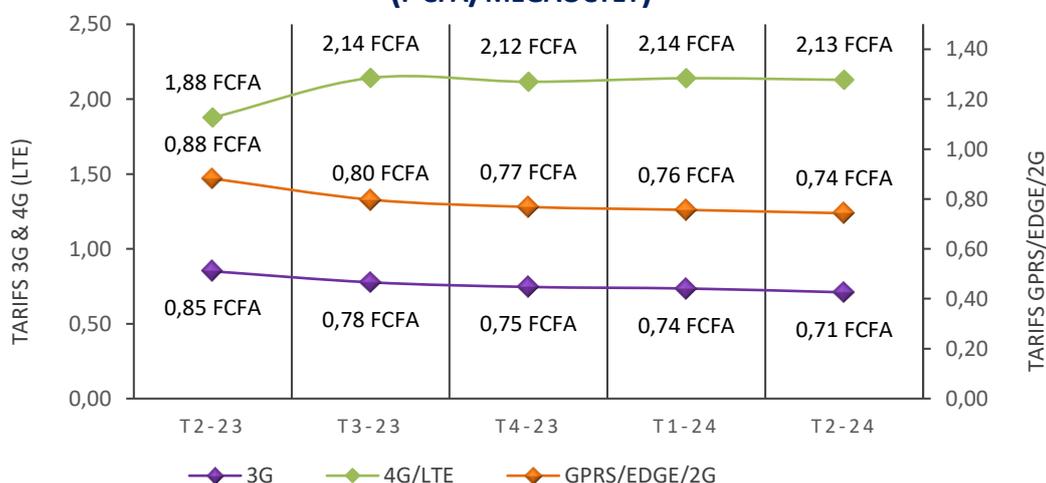
ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ PAR TECHNOLOGIE (F CFA/MEGAOCETET)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
Tarifs Pondérés par technologie	0,85	0,78	0,75	0,74	0,72	-15,6%	-3,0%
GPRS/EDGE/2G	0,88	0,80	0,77	0,76	0,74	-15,8%	-1,8%
3G	0,85	0,78	0,75	0,74	0,71	-16,5%	-3,5%
4G/LTE	1,88	2,14	2,12	2,14	2,13	13,4%	-0,5%

Sources : Opérateurs et ARPCE

La tendance est à la baisse pour les tarifs pondérés pour toutes les technologies.

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET PAR TECHNOLOGIE (F CFA/MEGAOCETET)



Sources : Opérateurs et ARPCE

6.1.3. TARIFS PONDÉRÉS DU MÉGAOCTET PAR OPÉRATEUR ET PAR TECHNOLOGIE

Toutes technologies confondues, les tarifs pondérés d'Airtel, au T2-24, sont les plus bas du marché (0,64 F/Mo), contre 0,74 F/Mo pour MTN.

Les tarifs pondérés 2G et 3G d'Airtel (0,64 F/Mo) sont inférieurs à ceux de MTN (0,75 F/Mo). Il en est de même pour les tarifs pondérés 4G (1,87 F/Mo) ; alors que ceux de MTN s'établissent à 0,77 F/Mo pour la 2G ; 0,75 F/Mo pour la 3G et 2,29 F/Mo pour la 4G.

EVOLUTION DES TARIFS PONDÉRES PAR TECHNOLOGIE ET PAR OPERATEUR (F CFA/MEGAOCTET)

Tarifs pondérés par opérateur	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation
MTN	0,92	0,86	0,81	0,79	0,76	-17,2%
AIRTEL	0,74	0,68	0,65	0,66	0,64	-13,6%
Tarifs pondérés GPRS/EDGE/2G	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	
MTN	0,93	0,86	0,81	0,79	0,77	-17,1%
AIRTEL	0,74	0,68	0,65	0,66	0,64	-13,5%
Tarifs pondérés 3G	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	
MTN	0,92	0,86	0,81	0,79	0,75	-18,5%
AIRTEL	0,74	0,68	0,65	0,66	0,64	-13,5%
Tarifs pondérés 4G/LTE	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	
MTN	2,02	2,56	2,43	2,36	2,29	13,2%
AIRTEL	1,66	1,61	1,68	1,82	1,87	12,8%

Sources : Opérateurs et ARPCE

6.2. ARPU (REVENU MOYEN PAR ABONNÉ)

En moyenne, un abonné aura rapporté 1 449 F CFA par mois à son opérateur au T2-24, contre 1 498 F CFA au T2-23. Le revenu mensuel moyen par abonné est en baisse de 3,2% entre T2-23 et T2-24.

On note ainsi entre T2-23 et T2-24, une diminution de l'ARPU 2G (-38,7%), de l'ARPU 3G (18,2%) ainsi qu'une légère baisse de -0,7% de l'ARPU 4G.

L'écart de l'ARPU entre les trois types de technologie donne une forte indication sur celle qui génère le plus de revenus aux acteurs du marché de l'internet mobile. La part la plus significative sur l'ARPU total est celle de la technologie 4G bien qu'en baisse depuis le T4-23.

EVOLUTION DE L'ARPU DE L'INTERNET MOBILE PAR TYPE DE TECHNOLOGIE (EN F CFA)

	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	Variation	
						T2-24/T2-23	T2-24/T1-23
ARPU internet mobile	1 498	1 531	1 508	1 477	1 449	-3,2%	-1,9%
GPRS/EDGE/2G	33	23	22	21	20	-38,7%	-4,5%
3G	1 430	1 270	1 241	1 204	1 170	-18,2%	-2,9%
4G/LTE	2 440	2 592	2 523	2 461	2 424	-0,7%	-1,5%

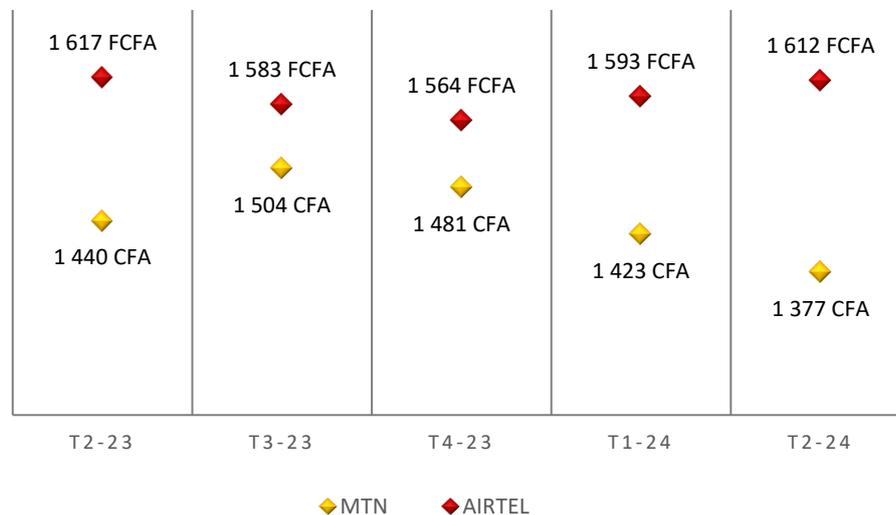
Sources : Opérateurs et ARPCE

Entre T2-23 et T2-24, l'ARPU de l'opérateur MTN a diminué de 4,4% ; passant de 1 440 F CFA à 1 377 F CFA, conformément au graphique ci-dessous.

Parallèlement, l'ARPU de l'opérateur Airtel, a légèrement baissé de 0,3% ; passant de 1 617 à 1 612 F CFA au cours de la même période.

Au T2-24, la différence d'ARPU entre les deux opérateurs est de 235 F CFA. Elle était de 177 F CFA au T2-23 en faveur de l'opérateur Airtel dont le réseau rapporte plus que le réseau MTN.

EVOLUTION DE L'ARPU (INTERNET) DES OPERATEURS (EN F CFA)



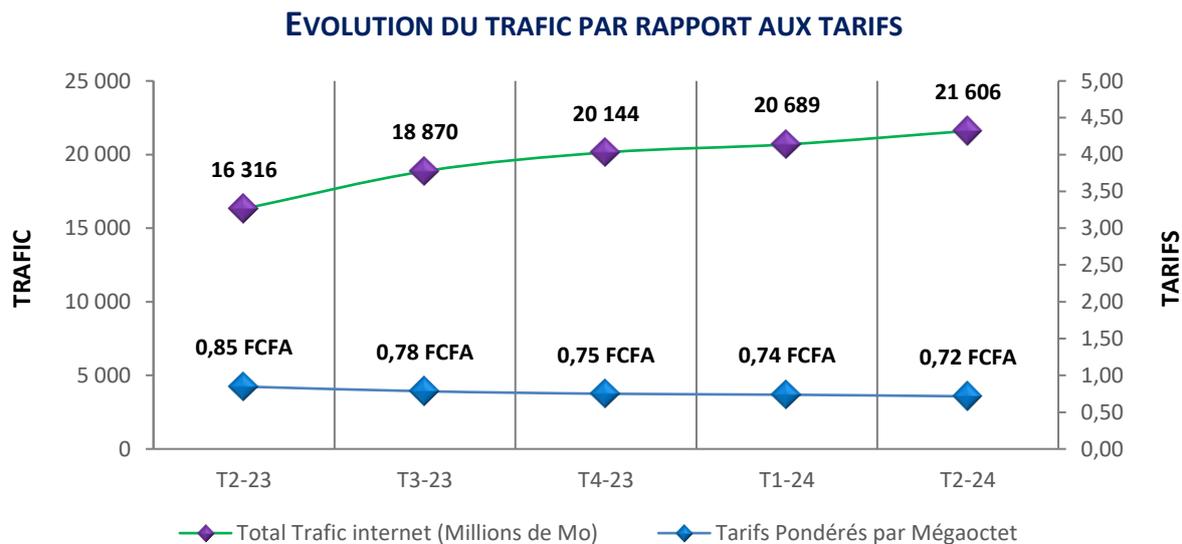
Sources : Opérateurs et ARPCE

VII. Analyse des indicateurs de performance

7.1. OBSERVATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT À LA VARIABLE PRIX

7.1.1. ÉVOLUTION DU TRAFIC PAR RAPPORT AUX TARIFS

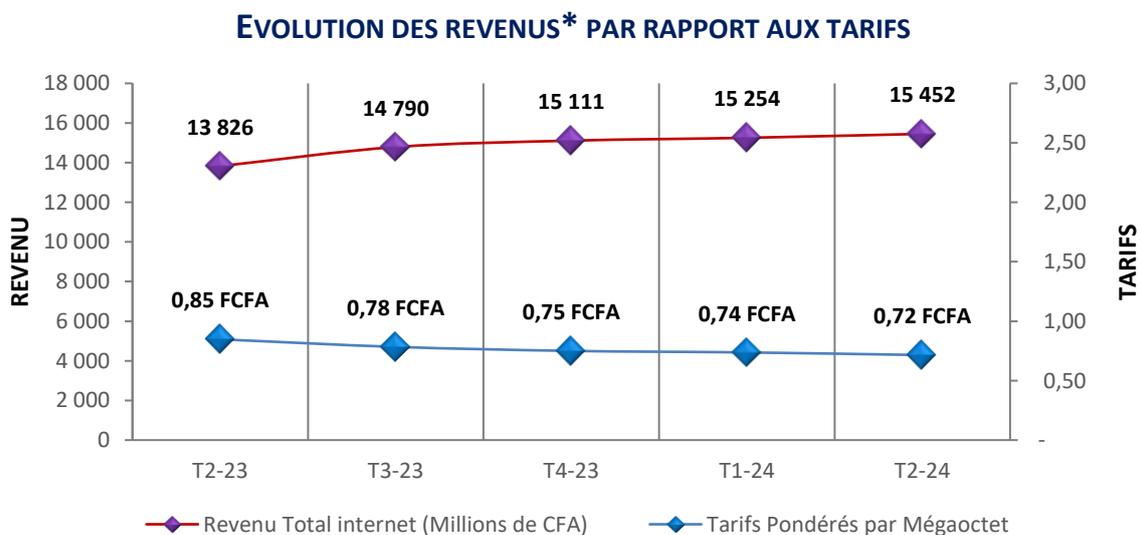
Le graphique ci-dessous montre l'évolution des tarifs pondérés du mégaoctet par rapport à l'évolution du trafic total. Alors que les tarifs des opérateurs ont baissé de 15,6% entre T2-23 et T2-24, le trafic a augmenté de 32,4%. Ce qui montre une corrélation positive entre la baisse des tarifs et l'augmentation du trafic.



Sources : Opérateurs et ARPCE

7.1.2. ÉVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR RAPPORT AUX TARIFS

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du revenu total par rapport aux tarifs pondérés par mégaoctet. On observe, entre T2-23 et T2-24, que la baisse des tarifs de 15,6% est suivie d'une augmentation des revenus de 11,8%.

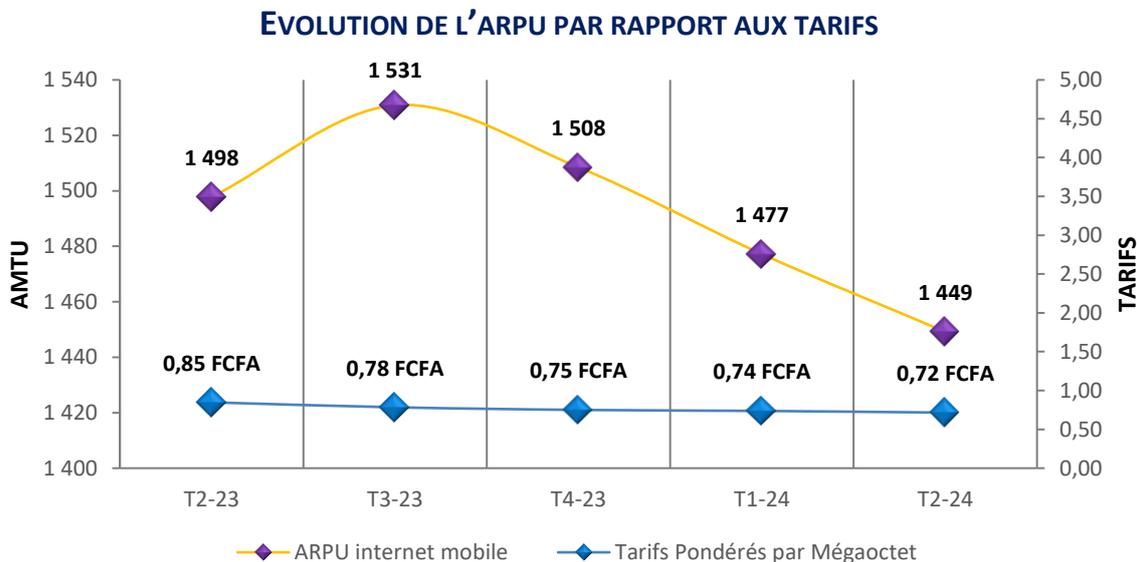


* Revenus exprimés en Millions de F CFA

Sources : Opérateurs et ARPCE

7.1.3. EVOLUTION DE L'ARPU PAR RAPPORT AUX TARIFS

Le graphe ci-dessous montre l'évolution de l'ARPU par rapport à la variable prix ou tarifs. On observe au T2-24, que l'ARPU a diminué de 3,2% par rapport au T2-23. Ainsi, sur cette même période, la baisse des tarifs de 15,6% n'a pas induit une augmentation du revenu moyen par abonné.



Sources : Opérateurs et ARPCE

7.2. DES TARIFS À L'ÉLASTICITÉ DU MARCHÉ

Afin d'évaluer l'impact des tarifs sur le comportement des abonnés, l'analyse des variations du trafic et de l'ARPU peut entre-ouvrir des pistes d'explications ; en plus de l'analyse de l'élasticité prix de la demande.

Pour l'ensemble du marché de l'internet mobile, le tarif pondéré des deux opérateurs est de 0,72 F CFA/Mo au T2-24, contre 0,85 F CFA au T2-23 ; soit une diminution de 15,6%.

Le trafic du marché de l'Internet mobile a augmenté de près de 5,290 milliards de mégaoctets au T2-24, par rapport au T2-23. En effet, au T2-23, le trafic de l'internet mobile était de 16,315 milliards de mégaoctets, contre 21,606 milliards de mégaoctets au T2-24 ; soit une hausse de 32,4%.

L'ARPU du marché de l'internet mobile a diminué de 3,2% au T2-24, par rapport au T2-23. Il est passé de 1 498 à 1 449 F CFA.

Le calcul mathématique de l'élasticité prix de la demande sur le marché de l'internet mobile donne un indice de -2,1 entre T2-23 et T2-24.

Au cours de cette période, on constate que les tarifs ont baissé de 15,6%. Cette baisse se traduit par une hausse du trafic total de 32,4%. L'augmentation du trafic montre que les utilisateurs ont été sensibles à la baisse des prix.

Cependant, cette corrélation positive entre la baisse des tarifs et la hausse du trafic n'a pas produit des effets escomptés sur le revenu moyen par abonné. Celui-ci, a enregistré une baisse modérée de 3,2%.

EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE L'ELASTICITE

	Tarifs* Pondérés		Trafic**		ARPU*		Elasticité
	T2-23	T2-24	T2-23	T2-24	T2-23	T2-24	T2-23 /T2-24
Total Marché	0,85	0,72	16 315 622	21 605 524	1 498	1 449	-2,1
Variation des indicateurs de performance entre T1-20 et T1-21							
	-15,6%		32,4%		-0,7%		

*En F CFA

** En milliers de mégaoctets

Sources : Opérateurs et ARPCE

Les indicateurs ci-dessous, notamment les tarifs et le trafic, montrent l'indice d'élasticité par opérateur.

EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE L'ELASTICITE PAR OPERATEUR

	Tarifs* Pondérés		Trafic **		ARPU *		Elasticité
	T2-23	T2-24	T2-23	T2-24	T2-23	T2-24	T2-24 /T2-23
MTN	0,92	0,76	9 702 311	13 348 175	1 440	1 377	-2,2
Airtel	0,74	0,64	6 613 311	8 257 349	1 617	1 612	-1,8
Total Marché	0,85	0,72	16 315 622	21 605 524	1 459	1 449	-2,1

*En F CFA

** En milliers de mégaoctets

Sources : Opérateurs et ARPCE

Entre T2-23 et T2-24 :

- L'élasticité chez l'opérateur MTN est de -2,2. La baisse des tarifs de 17,2% est suivie par une augmentation du trafic de 37,6%. Les utilisateurs n'ont pas été sensibles à la baisse des tarifs. Ce qui a induit une baisse modérée de l'ARPU de 4,4%.
- L'élasticité chez l'opérateur Airtel est de -1,8. On constate que la baisse des tarifs de 13,6% engendre une hausse du trafic de 24,9%. Les utilisateurs ont été peu sensibles à la baisse des tarifs. L'ARPU a par conséquent diminué de 0,3%.

DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS LE RAPPORT

ARPU (Average Revenue Per User): c'est le revenu mensuel moyen pondéré qu'un abonné génère à son opérateur. En d'autres termes, c'est la moyenne des dépenses mensuelles que les abonnés consacrent aux communications téléphoniques mobiles.

Consommation Postpayée : le fait pour un utilisateur de payer sa facture Internet à période fixe, donc après qu'il ait consommé du trafic. Une offre postpayée est généralement soumise au paiement d'une caution pour les particuliers. Toutefois, c'est une option qui est généralement prisée par les entreprises pour leurs cadres supérieurs.

Consommation Prépayée : le fait pour un utilisateur de payer à l'avance sa consommation Internet en activant soit un forfait ou en optant pour le tarif structurel de l'opérateur.

EDGE : la norme EDGE ou Enhanced Data for GSM Evolution est une technologie qui encode les données de manière plus efficace que le GPRS. Elle correspond à la génération 2,75G.

Elasticité Prix de la Demande (Ed) : elle mesure la variation de la demande (volume de trafic) à un changement de la variable prix d'un bien ou service. C'est donc le rapport entre la variation du volume de trafic (mégaoctets) sur la variation des tarifs pratiqués par mégaoctet.

FAI : Fournisseur d'accès à Internet.

GPRS : le General Packet Radio Service (GPRS) est une norme pour la téléphonie mobile dérivée du GSM qui permet de transmettre les données par paquets en empruntant simultanément plusieurs canaux GSM. Le réseau GPRS correspond à la génération 2,5G ou 2G+.

Mégaoctet (Mo) : le mégaoctet, dont l'équivalent en anglais est le mégabyte (MB), est une unité de mesure du trafic des données.

Revenu Total: c'est la somme des revenus générés par le trafic du marché de l'internet mobile, toutes technologies confondues.

Tarifs pondérés : c'est le rapport entre le revenu généré par une technologie (GPRS, EDGE, 3G, 4G) sur le trafic généré par cette technologie.

Taux de pénétration : c'est le rapport du nombre d'abonnés sur la population totale.

3G : La 3G désigne la première génération des réseaux de téléphonie mobile. Elle a succédé au réseau GSM (Global System for Mobile Communication). La 3G est basée sur l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications Systems) qui exploite une bande de fréquence plus large et un système de transfert des données par paquets.

4G : La 4G/LTE (Long Term Evolution, en anglais) désigne la première génération des réseaux de téléphonie mobile qui introduit du très haut débit. La spécificité de la 4G, par rapport aux réseaux précédents, est le passage à une structure IP (Internet Protocol) qui permet le transport des communications vocales et des SMS sous forme de paquets de données.



Immeuble ARPCE
91 bis Avenue de l'Amitié
BP : 2490 – Centre-ville
Brazzaville, République du Congo

Contact : +242 05 510 7272
Site internet : www.arpce.cg